

AVIS DES SOCIETES

TUNISIE LEASING TL

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire tenue le 04 juin 2009, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2008.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

- approuve la convention suivante conclue au cours de l'exercice 2008 :

Tunisie Leasing a conclu le 18 Novembre 2008 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie, détenue à hauteur de 30%, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu de cet avenant les honoraires de Tunisie Leasing sont portés de 25 000 € à 75 000 € par an pour les années 2008 et 2009.

Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 KDT.

- prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2008 dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par l'Assemblée Générale Ordinaire, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	8 788 901
+ Report à nouveau	6 708 545
<hr/>	<hr/>
= Bénéfice disponible	15 497 446
- Dividendes	4 189 500
<hr/>	<hr/>
= Report à nouveau	11 307 946

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Soixante (60) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Vingt (20) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de l'Administrateur Monsieur Ahmed BEN JEMAA du Conseil d'Administration de la société, et ratifie la cooptation, en qualité de membre du Conseil d'Administration, de Monsieur Abdelhay CHOUIKHA pour le reste de la durée du mandat de son prédécesseur.
Elle prend également acte de la démission de ce dernier à compter du 6 mai 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts, pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du vingt septième exercice (2011) les administrateurs dont les noms suivent :

- AMEN BANK
- STUSID BANK
- ASSURANCES COMAR
- PARENIN
- Monsieur Ahmed ABDELKEFI
- Monsieur Brahim ANANE
- Monsieur Rachid Naceur BEN HASSINE
- Monsieur Mohamed BOURAOUI
- Monsieur Kamel LOUHAICHI
- Monsieur Fethi MESTIRI
- Monsieur Mehdi TAMARZISTE
- Monsieur Hichem ZGHAL

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2009 un montant de 64 800 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2009 à un montant global de 30 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les Sociétés FINOR et MS LOUZIR en qualité de Commissaires aux Comptes chargés de remplir la mission qui leur est conférée par la loi et les statuts.

Les Sociétés représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire par Messieurs Fayçal DERBAL et Mohamed LOUZIR déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2008					
<i>(exprimé en dinars)</i>					
	31-déc 2008	31-déc 2 007		31-déc 2008	31-déc 2007
ACTIFS			PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
			PASSIFS		
Liquidités et équivalents de liquidité	600 365	4 512 855	Emprunts et ressources spéciales		
Créances sur la clientèle			Concours bancaires	7 328 455	3 111 040
Créances de leasing : Encours Financ	327 935 751	280 214 593	Emprunts et dettes rattachées	250 766 060	217 819 204
Moins : provisions	(11 039 614)	(11 028 929)	Total Emprunts et ressources spéciales	258 094 514	220 930 244
	316 896 137	269 185 664	Autres Passifs		
Créances de leasing : Impayés	12 680 204	16 145 037	Dettes envers la clientèle	7 915 871	8 229 781
Moins : provisions	(10 698 652)	(14 413 905)	Fournisseurs et comptes rattachés	16 244 917	21 065 768
	1 981 552	1 731 132	Provisions pour passifs et charges	1 145 830	1 109 976
Intérêts constatés d'avance	(2 273 638)	(1 887 437)	Autres	8 304 652	6 939 489
Total des créances sur la clientèle	316 604 050	269 029 359	Total des autres Passifs	33 611 269	37 345 014
Portefeuille titres de placement	63 768	6 632			
Portefeuille d'investissement			CAPITAUX PROPRES		
Portefeuille d'investissement brut	23 040 093	26 589 602	Capital social	29 000 000	28 500 000
Moins : provisions	(471 958)	(868 042)	Réserves	15 488 506	15 988 506
Total Portefeuille d'investissement	22 568 135	25 721 560	Résultat reportés	11 307 946	6 708 545
Valeurs immobilisées			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	55 796 452	51 197 051
Immobilisations incorporelles	2 364 627	2 246 374			
Moins : amortissements	(1 947 559)	(1 706 747)			
	417 069	539 627			
Immobilisations corporelles	4 203 451	2 710 395			
Moins : amortissements	(2 199 949)	(1 972 029)			
	2 003 502	738 366			
Total des valeurs immobilisées	2 420 571	1 277 993			
Autres actifs	5 245 347	8 923 910			
TOTAL DES ACTIFS	347 502 235	309 472 309	TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	347 502 235	309 472 309

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION								
AU 31 DECEMBRE 2008								
<i>(exprimé en dinars)</i>								
	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<i>Solde au 31 Décembre 2007</i>	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 529	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 051
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134		4 857 971	(5 432 105)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(4 200 000)		(4 200 000)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					0
Résultat au 31 décembre 2008							8 788 901	8 788 901
<i>Solde au 31 Décembre 2008 Avant Affectation</i>	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 663	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009						8 788 901	(8 788 901)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						(4 189 500)		(4 189 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					0
<i>Solde au 31 Décembre 2008 Après Affectation</i>	29 000 000	7 500 000	1 000 000	3 211 663	3 776 843	11 307 946	0	55 796 452